



**DEMANDE D'INSCRIPTION
ECOLES EUROPEENNES DE LUXEMBOURG
CATEGORIE I**

2018/2019

Inscriptions du 9 avril au 18 mai 2018

Rentrée scolaire : mercredi 5 septembre 2018

ECOLE	DIRECTION	SECTIONS LINGUISTIQUES / SWALS*	CONTACTS POUR LES INSCRIPTIONS ACCUEIL 13 H 30 – 16 H 30												
<p>LUXEMBOURG I</p> <p>23, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg</p> <p>Fax +352 43 20 82 -344 www.euroschool.lu</p>	<p>Directeur adjoint maternel et primaire M. Hans VAN WISSEN</p> <p>Directeur adjoint secondaire M. Arben LUFU</p>	<p>Anglophone, espagnole, francophone, germanophone, finlandaise, néerlandaise, polonaise, portugaise et suédoise.</p> <p>Les élèves maltais sont obligatoirement inscrits en section anglophone à Luxembourg II.</p> <p>SWALS* = bulgare, estonien, lituanien, letton.</p>	<p>Maternelle/Primaire</p> <table border="1"> <tr> <td>Mme Virginie DOPPAGNE</td> <td>Mme Maria STATHAKI</td> </tr> <tr> <td>Tél. : +352 43 20 82 468</td> <td>Tél. : +352 43 20 82 270</td> </tr> <tr> <td align="center" colspan="2">list-lux-enrolment-nursery-and-primary-cycle@eursc.eu</td> </tr> </table> <p>Secondaire</p> <table border="1"> <tr> <td>Mme Alicia IGLESIAS</td> <td>Mme Marina DARROSA</td> </tr> <tr> <td>Tél. : +352 43 20 82 224</td> <td>Tél. : +352 43 20 82 222</td> </tr> <tr> <td align="center" colspan="2">list-lux-enrolment-secondary-cycle@eursc.eu</td> </tr> </table>	Mme Virginie DOPPAGNE	Mme Maria STATHAKI	Tél. : +352 43 20 82 468	Tél. : +352 43 20 82 270	list-lux-enrolment-nursery-and-primary-cycle@eursc.eu		Mme Alicia IGLESIAS	Mme Marina DARROSA	Tél. : +352 43 20 82 224	Tél. : +352 43 20 82 222	list-lux-enrolment-secondary-cycle@eursc.eu	
Mme Virginie DOPPAGNE	Mme Maria STATHAKI														
Tél. : +352 43 20 82 468	Tél. : +352 43 20 82 270														
list-lux-enrolment-nursery-and-primary-cycle@eursc.eu															
Mme Alicia IGLESIAS	Mme Marina DARROSA														
Tél. : +352 43 20 82 224	Tél. : +352 43 20 82 222														
list-lux-enrolment-secondary-cycle@eursc.eu															
<p>LUXEMBOURG II</p> <p>6, rue Gaston Thorn L-8268 Bertrange</p> <p>www.eel2.eu</p>	<p>Directeur adjoint maternel et primaire M. Philippe RICHARD</p> <p>Directeur Adjoint secondaire Mme Leene SOEKOV</p>	<p>Anglophone, danoise, francophone, grecque, germanophone, hongroise, italienne, tchèque.</p> <p>SWALS* =</p> <ul style="list-style-type: none"> • hongrois, tchèque (cycle secondaire seulement), • croate, roumain, slovaque, slovène, (cycles maternel, primaire et secondaire) 	<p>Maternelle/Primaire</p> <table border="1"> <tr> <td>Mme Yolande MICHAUD</td> <td>Mme Mélanie FISCHER</td> </tr> <tr> <td>Tél. : +352 27 32 24 3002</td> <td>Tél. : +352 27 32 24 3239</td> </tr> <tr> <td>yolande.michaud@eursc.eu</td> <td>melanie.fischer@eursc.eu</td> </tr> </table> <p>Secondaire</p> <table border="1"> <tr> <td>Mme Blandine THISSERANT</td> <td>Mme Valentine GILLOT</td> </tr> <tr> <td>Tél. : +352 27 32 24 4002</td> <td>Tél. : +352 27 32 24 4010</td> </tr> <tr> <td>blandine.thisserant@eursc.eu</td> <td>valentine.gillot@eursc.eu</td> </tr> </table>	Mme Yolande MICHAUD	Mme Mélanie FISCHER	Tél. : +352 27 32 24 3002	Tél. : +352 27 32 24 3239	yolande.michaud@eursc.eu	melanie.fischer@eursc.eu	Mme Blandine THISSERANT	Mme Valentine GILLOT	Tél. : +352 27 32 24 4002	Tél. : +352 27 32 24 4010	blandine.thisserant@eursc.eu	valentine.gillot@eursc.eu
Mme Yolande MICHAUD	Mme Mélanie FISCHER														
Tél. : +352 27 32 24 3002	Tél. : +352 27 32 24 3239														
yolande.michaud@eursc.eu	melanie.fischer@eursc.eu														
Mme Blandine THISSERANT	Mme Valentine GILLOT														
Tél. : +352 27 32 24 4002	Tél. : +352 27 32 24 4010														
blandine.thisserant@eursc.eu	valentine.gillot@eursc.eu														

* SWALS = Students Without A Language Section

INSTRUCTIONS

UNE SEULE DEMANDE D'INSCRIPTION PAR ENFANT PEUT ETRE INTRODUITE
PENDANT TOUTE LA DUREE DES INSCRIPTIONS 2018/2019

Il est fortement recommandé de lire la Politique d'inscription aux Ecoles européennes de Luxembourg pour l'année scolaire 2018/2019 (ci-après la Politique), disponible sur le site internet des Ecoles Européennes de Luxembourg (Luxembourg I www.euroschool.lu, Luxembourg II www.eel2.eu) AVANT de remplir le présent dossier d'inscription. En cas de divergence entre le texte de la Politique et les informations du présent formulaire, la Politique d'inscription prime.

Veuillez remplir cette demande d'inscription avec le plus grand soin. Les mentions obligatoires du formulaire, qui figurent en gras et en italique, doivent être complétées par le demandeur. A défaut, l'école peut soit considérer que la demande d'inscription n'est pas complète et suspendre son traitement, soit interpréter le silence du demandeur dans le sens le plus favorable à l'application des règles générales d'inscription.

La demande ne sera prise en considération **QUE LORSQUE TOUS LES DOCUMENTS REQUIS SERONT JOINTS A CETTE DEMANDE QUI NE PEUT ETRE NI FAXEE, NI PHOTOCOPIEE, NI SCANNEE.**

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE D'INSCRIPTION :

Documents à fournir	
	▪ Deux photos d'identité (1 pour la demande d'inscription, 1 pour le dossier médical).
	▪ L'extrait d'acte de naissance original délivré par l'administration communale du lieu de naissance ou une copie certifiée conforme à l'original.
	▪ Une copie de carte d'identité/passeport pour chaque nationalité mentionnée.
	▪ Les bulletins scolaires 2016/2017 et le bulletin intermédiaire 2017/2018. Si l'école ne délivre pas de bulletin intermédiaire, un certificat de fréquentation scolaire.
	▪ A l'issue de la présente année scolaire, le bulletin scolaire 2017/2018, indiquant si l'élève a satisfait ou non aux exigences pour l'admission dans la classe supérieure. Ces documents ne sont pas nécessaires pour une inscription au cycle maternel et en 1 ^{ère} année primaire.
	▪ Si un soutien intensif est nécessaire, veuillez joindre un diagnostic détaillé et/ou un bilan médico-psychopédagogique pluridisciplinaire de moins de deux ans, rédigé en français, anglais ou allemand et contacter la direction de l'école pour plus d'informations.
	▪ En cas de séparation/divorce des parents, la pièce justificative qui permet d'établir que le demandeur est titulaire de l'autorité parentale sur l'enfant et s'il agit seul, qu'il est soit titulaire de l'autorité parentale exclusive sur l'enfant, soit qu'il agit en qualité de mandataire de l'autre représentant légal. Le cas échéant, la décision judiciaire permettant au demandeur de procéder seul à l'inscription.
	▪ En cas d'exercice de l'autorité parentale par un tuteur légal une copie certifiée conforme de la décision de justice lui attribuant l'autorité parentale.
	▪ Certificat de résidence élargi récent.
Documents fournis et à retourner complétés	
	▪ Annexe I : Attestation de l'employeur
	▪ Document de confirmation du paiement de frais scolaires daté et signé pour prise de connaissance. (formulaire fourni dans le dossier d'inscription)
	▪ Formulaire du Service médical, ainsi qu'une photocopie de la carte de vaccination

Les demandes d'inscription qui relèvent des sections/langues maternelles suivantes BG, ES, ET, FI, LV, LT, NL, PL, PT, SV doivent être adressées à l'Ecole européenne Luxembourg I.

Les demandes d'inscription qui relèvent des sections/langues maternelles suivantes CS, DA, EL, HU, HR, IT, MT, RO, SK, SL doivent être adressées à l'Ecole européenne Luxembourg II.

Les demandes d'inscription qui relèvent des sections DE, EN, FR peuvent indifféremment, suivant la préférence des représentants légaux de l'élève, être adressées à l'une ou l'autre des Ecoles européennes de Luxembourg. Les Ecoles se chargeront dans ce cas de répartir les demandes en fonction des règles d'admission énoncées ci-avant. L'analyse des dossiers d'inscriptions sera menée conjointement par la direction des deux Ecoles. Le fait de déposer un dossier d'inscription dans une école particulière ne présage en aucun cas l'acceptation de ce dossier par l'Ecole européenne en question.

La demande d'inscription, accompagnée de tous les documents requis, doit être déposée (cf. horaire d'ouverture du secrétariat sur le site internet de l'école) ou envoyée par courrier (postal, recommandé ou express) au secrétariat de l'école correspondant à votre première préférence :

ECOLE	CONTACTS POUR LES INSCRIPTIONS	SITE INTERNET												
<p>LUXEMBOURG I</p> <p>23, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg</p>	<p>Maternelle/Primaire</p> <table border="1" data-bbox="450 860 1155 1052"> <tr> <td>Mme Virginie DOPPAGNE</td> <td>Mme Maria STATHAKI</td> </tr> <tr> <td>Tél. : +352 43 20 82 468</td> <td>Tél. : +352 43 20 82 270</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">list-lux-enrolment-nursery-and-primary-cycle@eursc.eu</td> </tr> </table> <p>Secondaire</p> <table border="1" data-bbox="450 1120 1155 1308"> <tr> <td>Mme Alicia IGLESIAS</td> <td>Mme Marina DARROSA</td> </tr> <tr> <td>Tél. : +352 43 20 82 224</td> <td>Tél. : +352 43 20 82 222</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">list-lux-enrolment-secondary-cycle@eursc.eu</td> </tr> </table>	Mme Virginie DOPPAGNE	Mme Maria STATHAKI	Tél. : +352 43 20 82 468	Tél. : +352 43 20 82 270	list-lux-enrolment-nursery-and-primary-cycle@eursc.eu		Mme Alicia IGLESIAS	Mme Marina DARROSA	Tél. : +352 43 20 82 224	Tél. : +352 43 20 82 222	list-lux-enrolment-secondary-cycle@eursc.eu		<p>www.euroschool.lu</p>
Mme Virginie DOPPAGNE	Mme Maria STATHAKI													
Tél. : +352 43 20 82 468	Tél. : +352 43 20 82 270													
list-lux-enrolment-nursery-and-primary-cycle@eursc.eu														
Mme Alicia IGLESIAS	Mme Marina DARROSA													
Tél. : +352 43 20 82 224	Tél. : +352 43 20 82 222													
list-lux-enrolment-secondary-cycle@eursc.eu														
<p>LUXEMBOURG II</p> <p>6, rue Gaston Thorn L-8268 Bertrange</p>	<p>Maternelle/Primaire</p> <table border="1" data-bbox="450 1400 1155 1592"> <tr> <td>Mme Yolande MICHAUD</td> <td>Mme Mélanie FISCHER</td> </tr> <tr> <td>Tél. : +352 27 32 24 3002</td> <td>Tél. : +352 27 32 24 3239</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">yolande.michaud@eursc.eu</td> <td style="text-align: center;">melanie.fischer@eursc.eu</td> </tr> </table> <p>Secondaire</p> <table border="1" data-bbox="450 1659 1155 1848"> <tr> <td>Mme Blandine THISSERANT</td> <td>Mme Valentine GILLOT</td> </tr> <tr> <td>Tél. : +352 27 32 24 4002</td> <td>Tél. : +352 27 32 24 4010</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">blandise.thisserant@eursc.eu</td> <td style="text-align: center;">valentine.gillot@eursc.eu</td> </tr> </table>	Mme Yolande MICHAUD	Mme Mélanie FISCHER	Tél. : +352 27 32 24 3002	Tél. : +352 27 32 24 3239	yolande.michaud@eursc.eu	melanie.fischer@eursc.eu	Mme Blandine THISSERANT	Mme Valentine GILLOT	Tél. : +352 27 32 24 4002	Tél. : +352 27 32 24 4010	blandise.thisserant@eursc.eu	valentine.gillot@eursc.eu	<p>www.eel2.eu</p>
Mme Yolande MICHAUD	Mme Mélanie FISCHER													
Tél. : +352 27 32 24 3002	Tél. : +352 27 32 24 3239													
yolande.michaud@eursc.eu	melanie.fischer@eursc.eu													
Mme Blandine THISSERANT	Mme Valentine GILLOT													
Tél. : +352 27 32 24 4002	Tél. : +352 27 32 24 4010													
blandise.thisserant@eursc.eu	valentine.gillot@eursc.eu													

Pour tout renseignement relatif à la procédure des inscriptions, veuillez vous reporter à la Politique d'inscription aux Ecoles Européennes de Luxembourg (Luxembourg I www.euroschool.lu Luxembourg II www.eel2.eu sous « Inscriptions »).

DEMANDE D'INSCRIPTION - Catégorie I
ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Photo

ELEVE NOM

Prénom

Nous vous prions de bien vouloir remplir cette demande d'inscription avec le plus grand soin. Celle-ci ne sera prise en considération que **lorsque tous les documents requis seront joints au dossier.**

- Les demandes concernant une section linguistique présente dans une seule école ainsi que les demandes d'élèves pour lesquels il n'existe pas de section linguistique correspondant à leur langue maternelle (SWALS) seront accueillies dans l'une des deux écoles de Luxembourg selon la répartition des sections linguistiques figurant en page 2.
- Pour toute autre demande d'inscription en section anglophone, francophone ou germanophone dans une des Ecoles Européennes de Luxembourg, vous êtes priés d'indiquer votre ordre de préférence de 1 à 2 en tenant compte de la répartition des sections linguistiques figurant en page 2 :

Luxembourg I Kirchberg Luxembourg II Bertrange/Mamer

Pour toute notification de l'école en relation avec la demande d'inscription, le demandeur est prié de communiquer une **adresse de courrier électronique** ainsi qu'une **adresse de courrier ordinaire valides pendant toute la durée des inscriptions** et s'engage à informer l'école de tout changement d'adresse.

Merci d'indiquer lisiblement votre :

Adresse de courrier électronique :

Adresse postale :

Souhaitez-vous que vos coordonnées et celles de l'enfant (nom, classe, adresse, numéros de téléphone et adresses de courrier électronique) soient transmises à l'Association des parents d'élèves de l'école d'inscription pour être utilisées aux fins statutaires de l'Association ? **Oui** **Non**

Les Ecoles européennes (le responsable du traitement) s'engagent à respecter votre vie privée lors du traitement de vos données personnelles et de celles de votre/vos enfant(s), conformément aux dispositions de la législation nationale applicable transposant la Directive (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Vos données personnelles seront traitées aux seules fins d'administration et d'accompagnement de votre/vos enfant(s). Elles seront conservées autant que de besoin et au minimum pendant toute la durée de la scolarité de votre/vos enfants(s) à l'Ecole européenne. Elles seront traitées de manière strictement confidentielle et ne feront l'objet d'aucune communication à des tiers, à l'exception des communications rendues nécessaires pour des raisons techniques de fonctionnement des Ecoles européennes. Les Ecoles européennes concluent des contrats avec ces tierces parties pour qu'elles leur fournissent des services liés à leur gestion. Ces tierces parties sont tenues de respecter la confidentialité des données qui leur sont confiées et de n'utiliser ces données que dans le but de remplir leurs engagements envers les Ecoles européennes. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès aux informations et données à caractère personnel qui vous concernent ou concernent votre/vos enfant(s), ainsi qu'un droit de rectification. Sur requête, vous avez donc la possibilité de connaître les données qui sont traitées et de corriger les inexactitudes éventuelles. Les demandes de consultation ou rectification des données doivent être adressées à la direction de l'Ecole fréquentée par votre/vos enfant(s). En cas de changement de l'employeur, du statut administratif ou de la date d'échéance de votre contrat, veuillez envoyer une nouvelle attestation délivrée par le service du personnel de votre institution et ce, pour vous placer dans la bonne catégorie financière. En cas de changement dans la situation familiale (séparation, divorce), veuillez fournir la pièce justificative qui permet d'établir qui est le titulaire de l'autorité parentale de l'enfant. Cette fiche, versée obligatoirement dans le dossier de votre enfant, doit être retournée dûment signée dans les meilleurs délais à l'école par le ou les représentants légaux de l'enfant. Le/la soussigné(e) s'engage sur la véracité des informations reprises ci-dessus ainsi qu'à communiquer toute modification. Merci par avance pour votre collaboration.

Signature Parent 1/Tuteur 1
NOM et Prénom

Signature Parent 2/Tuteur 2
NOM et Prénom

.....

.....

Réservé à l'Administration de l'Ecole Date de réception de la demande d'inscription :

Cycle : Section linguistique : Année :

Code de l'employeur :

Décision de la Direction :

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'école (pour le journal scolaire, le site Internet, dans différentes publications de l'école et, éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité, mais bien des photos de groupe ou bien des vues montrant des enfants en activité. L'absence d'instruction contraire de votre part équivaut à un accord tacite. Vous avez le droit de retirer cette permission à tout moment sur simple demande écrite.

Le demandeur s'engage sur la véracité des informations données ainsi qu'à communiquer tout changement futur concernant celles-ci au secrétariat de direction de l'école.

Nous, soussignés, certifions avoir pris connaissance de la "Politique d'inscription dans les Ecoles européennes de Luxembourg pour l'année scolaire 2018/2019" ainsi que du Règlement Général consultables sur le site internet des Ecoles Européennes de Luxembourg (Luxembourg I www.euroschool.lu, Luxembourg II www.eel2.eu sous « Inscriptions », Bureau du Secrétaire Général www.eursc.eu) et nous engageons à les respecter.

Nous nous engageons à communiquer l'adresse à laquelle l'enfant sera domicilié durant sa période de scolarité à l'Ecole Européenne dès que possible et à fournir un justificatif en cas de changement.

Nous nous engageons également à fournir un certificat de résidence élargi pour les résidents luxembourgeois ou tout autre document officiel faisant état de la situation de famille et de la résidence pour les non-résidents luxembourgeois.

Je comprends que toute déclaration mensongère, omission intentionnelle d'information ou fausse déclaration entraînera la nullité de toutes les procédures liées à la présente demande.

**Signature Parent 1/Tuteur1
précédée de la mention « lu et approuvé ».
NOM et Prénom**

**Signature Parent 2/Tuteur 2
précédée de la mention « lu et approuvé ».
NOM et Prénom**

.....
Date

.....
Date

☐ = Mettre une croix dans la case correspondant à la réponse choisie.

Pour l'inscription en **6ème ou 7ème année secondaire**, les parents sont priés de prendre contact sans tarder avec l'Administration de l'Ecole pour choisir au mieux les options qui conviennent (un document à ce sujet est à votre disposition).

Le règlement du Baccalauréat Européen impose à tout candidat d'avoir suivi intégralement les deux dernières années dans une Ecole Européenne. Tout élève provenant d'un autre système scolaire devra suivre les cours de la 6ème année secondaire de l'Ecole Européenne dès le premier jour de la rentrée scolaire.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE (en lettres majuscules)

Nom :

Prénoms : Sexe : M / F

Né(e) le :/...../.....

Lieu (cf. acte naissance) : Pays :

Nationalité 1 : Nat. 2 :

Langue(s) parlée(s) : avec la mère :

avec le père :

Langue dominante de l'élève :

Cycle et année demandés :

Maternel	ANNEE	1	2						
Primaire	ANNEE	1	2	3	4	5			
Secondaire	ANNEE	1	2	3	4	5	6	7	

Section linguistique demandée :

L'élève a-t-il déjà été inscrit dans une Ecole Européenne : Oui laquelle :
 Non

Adresse de l'élève :

Rue : N° Bte

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : E-mail :

II. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Nombre d'enfants dans la famille :

Nombre d'enfants à l'Ecole Européenne :

Renseignements concernant les enfants qui fréquentent déjà l'Ecole Européenne :

<u>Nom et prénom</u>	<u>Section linguistique</u>	<u>Cycle</u>	<u>Classe</u>
.....
.....
.....

III. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS (en lettres majuscules)

Nom :
Prénom :
Lien de parenté :
Nationalité : Langue 1) 2)
Profession :
Organisme/Employeur :
N° personnel :
Type de contrat de travail : CDI CDD Date début Date fin.....
Tél. professionnel : E-mail:
E-mail de contact :

Adresse :

Rue : N° Bte
Code postal : Ville : Pays :
Tél. domicile : Tél. portable :
Fax : E-mail :

Nom :
Prénom :
Lien de parenté :
Nationalité : Langue 1) 2)
Profession :
Organisme/Employeur :
N° personnel :
Type de contrat de travail : CDI CDD Date début Date fin.....
Tél. professionnel : E-mail:
E-mail de contact :

Adresse :

Rue : N° Bte
Code postal : Ville : Pays :
Tél. domicile : Tél. portable :
Fax : E-mail :

EN CAS DE SEPARATION/DIVORCE

veuillez indiquer le nom du parent qui exerce le droit de garde (document à fournir) :

TUTEUR - uniquement lorsque l'enfant ne vit pas chez ses parents - (en lettres majuscules)

Nom :

Prénom :

Lien de parenté :

Nationalité : Langue 1)2)

Profession :

Profession :

Organisme/Employeur :

N° personnel :

Type de contrat de travail : CDI CDD Date début Date fin.....

Tél. professionnel : E-mail:

E-mail de contact :

Garde de l'enfant : Oui Non (document de garde à fournir)

Adresse :

Rue : N° Bte

Code postal : Ville : Pays :

Tél. domicile : Tél. portable :

Fax : E-mail :

REGLES GENERALES POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

DANS LES ECOLES EUROPEENNES

(Voir le Règlement général des écoles européennes, article 47.e. La version publiée sur www.eursec.eu au moment de l'inscription fait foi)

Choix de section linguistique dans les cycles maternel, primaire et secondaire

Règles pour l'enseignement des langues

- a. Dans les Ecoles européennes, tous les élèves doivent obligatoirement étudier au moins trois langues. Il leur est également possible de choisir une quatrième langue en option en 4^{ème} année secondaire et une cinquième langue comme cours supplémentaire en 6^{ème} année secondaire.

Aucune langue ne peut être étudiée à plus d'un niveau simultanément et différentes langues ne peuvent être étudiées au même niveau simultanément. Niveau signifie LI, LII, LIII, LIV et LV.

- b. Pour l'école maternelle, les règles sont les suivantes:

LI est enseignée à partir de l'âge de 4 ans et est la langue de la section dans laquelle l'élève est inscrit. Des règles particulières SWALS s'appliquent aux élèves des catégories I et II dans une école ne comportant pas de section correspondant à leur langue maternelle. Des dispositions particulières sont en place pour l'enseignement de l'autre langue nationale (« Other National Language ») (irlandais et maltais).

- c. Pour l'école primaire et les classes 1 à 5 de l'école secondaire, les règles sont les suivantes:

LI est enseignée à partir de la 1^{ère} année primaire et est la langue de la section dans laquelle l'élève est inscrit. Des règles particulières s'appliquent aux élèves des catégories I et II dans une école ne comportant pas de section correspondant à leur langue maternelle.

LII est enseignée à partir de la 1^{ère} année primaire ; il ne peut s'agir que de DE ou EN ou FR, et cette langue doit être différente de la LI.

En 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années secondaires, la LII d'un élève (DE, EN ou FR) constitue sa langue véhiculaire pour les cours de sciences humaines, histoire, géographie, économie et religion ou morale non confessionnelle.

LIII est enseignée à partir de la 1^{ère} année secondaire; il peut s'agir de n'importe quelle langue officielle des pays de l'Union européenne qui n'est pas étudiée en tant que LI ou LII. En 1^{ère} année, le cours de LIII est un cours d'initiation.

LIV est enseignée en tant qu'option à partir de la 4^{ème} année secondaire; il peut s'agir de n'importe quelle langue officielle des pays de l'Union européenne qui n'est pas étudiée en tant que LI, LII ou LIII. En 4^{ème} année, le cours de LIV est un cours d'initiation.

Des dispositions particulières sont en place pour l'enseignement de l'irlandais, du maltais, du finnois et du suédois en tant qu'autre langue nationale (ONL = Other National Language).

IV. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SCOLARITE

1) POUR LES ELEVES DES CYCLES MATERNEL ET PRIMAIRE

NOM et prénom de l'élève :

Section linguistique demandée : Année :

Etablissements scolaires fréquentés par l'élève durant les 3 dernières années scolaires :

Année scolaire	Nom de l'établissement/Pays	Classe
2015/2016
2016/2017
2017/2018

Connaissances linguistiques (spécifier le niveau) :

LANGUE	COMPRENDRE		PARLER		ÉCRIRE
	Écouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	

Renseignement complémentaire :

Votre enfant est-il inscrit à la garderie des Communautés Européennes ? Oui / Non

CHOIX DES OPTIONS

a) Langue II (1ère langue étrangère) : Allemand Anglais Français

b) Pour les élèves IRLANDAIS/MALTAIS inscrits en section anglophone :

Irlandais * matière supplémentaire Oui / Non

Maltais * matière supplémentaire Oui / Non

** Le cours choisi ne peut pas être abandonné pendant l'année scolaire.*

c) Pour les élèves FINLANDAIS en section suédoise de P3, P4, P5 *: finnois matière supplémentaire Oui Non

Pour les élèves FINLANDAIS en section finlandaise de P3, P4, P5 *: suédois matière supplémentaire Oui Non

** Le cours choisi ne peut pas être abandonné pendant l'année scolaire.*

d) Cours de religion*/morale non confessionnelle* :

Catholique Orthodoxe Morale non confessionnelle

Israélite Protestante

2ème choix si le nombre d'élèves est insuffisant pour créer un cours :

** Le cours ne sera créé que dans la mesure de la disponibilité d'un enseignant*

(Les éventuelles demandes de changement pour l'année scolaire suivante sont à soumettre jusqu'au 30 avril.)

e) Elèves présentant des difficultés nécessitant un encadrement scolaire spécifique

Afin d'évaluer correctement si et comment l'école peut répondre aux besoins spécifiques de votre enfant, veuillez remplir le questionnaire suivant.

Au cours des deux dernières années, votre enfant a-t-il suivi un traitement dans les domaines suivants:

- Langue ou mathématiques ou troubles de l'attention Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

- Dysfonctionnement des compétences motrices Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

- Troubles psychologiques et/ou comportementaux et/ou troubles relationnels avec les autres Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

A-t-il /elle bénéficié d'un soutien pédagogique particulier en classe ou à l'extérieur ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

A-t-il /elle bénéficié d'un programme éducatif individuel adapté ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

Est-ce que votre enfant doit faire face à :

• Des difficultés d'apprentissage nécessitant un soutien à l'apprentissage ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• Des difficultés linguistiques ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• Un retard du développement ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• Des problèmes d'hyperactivité ? D'un manque d'attention ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• Des problèmes psychologiques et/ou comportementaux ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• Un syndrome spécifique ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

Un trouble auditif ou visuel ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• D'autres problèmes que ceux mentionnés ci-dessus ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

Votre enfant a-t-il besoin d'une assistance spéciale pendant la journée scolaire ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous demandons de joindre les évaluations en votre possession.

Si un soutien intensif est nécessaire, veuillez joindre un diagnostic détaillé et/ou un bilan médico-psychopédagogique pluridisciplinaire de moins de deux ans, rédigé en français, anglais ou allemand selon les critères décrits ci-dessous et contacter la direction de l'école pour plus d'informations.

Certifié "sincère et véritable",

Date: Signature des parents / tuteurs:

Critères pour le rapport médical/psychologique/psycho-éducatif/pluridisciplinaire

- Être lisible, sur papier à en-tête, signé et daté
- Indiquer le titre, le nom et les références professionnelles du (des) expert (s) qui a/ont procédé à l'évaluation et le diagnostic de l'élève
- Par un rapport médical/psychologique/psychoéducatif ou pluridisciplinaire indiquer spécifiquement la nature des besoins médicaux et / ou psychologiques de l'élève et les tests ou techniques utilisés pour arriver au diagnostic
- Le rapport sur les troubles d'apprentissage doit décrire les points forts et les difficultés de l'élève (évaluation cognitive) et leur impact sur l'apprentissage (preuves pédagogiques) et les tests ou techniques utilisés pour permettre le diagnostic.
- Le rapport sur les problèmes médicaux/psychologiques doit préciser les besoins médicaux/psychologiques de l'élève et leur impact sur l'apprentissage (preuves pédagogiques).
- Tous les rapports doivent être accompagnés d'un résumé ou d'une conclusion et indiquer les mesures d'adaptation requises ainsi que, s'il y a lieu, des recommandations sur l'enseignement/l'apprentissage pour l'école.
- Cette documentation doit être régulièrement mise à jour et ne pas dater de plus de deux ans. En cas d'incapacité permanente et inchangée et lorsque le groupe consultatif de soutien est d'accord, aucun autre test que des mises à jour régulières ne sera requis.
- Afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts, l'expert évaluant les élèves ne sera ni un employé de l'École européenne ni un parent de l'élève.
- S'il n'est pas rédigé dans l'une des langues de travail, il devra être accompagné d'une traduction en français, anglais ou allemand.

f) **Elèves SWALS**

▪ **SECTION LINGUISTIQUE DEMANDEE :**

.....

Les élèves SWALS (Students Without A Language Section) seront inscrits dans la section germanophone, anglophone ou francophone. Dans ce cas, veuillez cocher la case correspondant à la Langue I :

Bulgare

Croate

Estonien

Lituanien

Letton

Roumain

Slovaque

Slovène

La Direction de l'école se réserve le droit de soumettre l'enfant à un test de langue pour vérifier sa langue dominante et choisir la section linguistique dans l'intérêt de l'enfant.

IV. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SCOLARITE

2) POUR LES ELEVES DU CYCLE SECONDAIRE

NOM et prénom de l'élève :

Section linguistique demandée : Année :

Etablissements scolaires fréquentés par l'élève durant les 5 dernières années scolaires :

Année scolaire	Nom de l'établissement/Pays	Classe
2013/2014
2014/2015
2015/2016
2016/2017
2017/2018

Connaissances linguistiques (voir formulaire FAQ sur le site web de l'école pour évaluer le niveau de votre enfant) :

LANGUE	COMPRENDRE		PARLER		ÉCRIRE
	Écouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	

CHOIX DES OPTIONS :

a) Cours de religion*/morale non confessionnelle* :

⇒ Ce cours sera dispensé en Langue II à partir de la 3^{ème} année secondaire.

- Catholique Orthodoxe Morale non confessionnelle
 Israélite Protestante

2^{ème} choix si le nombre d'élèves est insuffisant pour créer un cours :

* Le cours ne sera créé que dans la mesure de la disponibilité d'un enseignant

b) Langue II (1^{ère} langue étrangère) : Allemand Anglais Français

c) Pour les élèves de 1^{ère}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année: Langue III (2^{ème} langue étrangère)

Choix : Allemand, anglais, espagnol, français, italien (+ Irlandais/Maltaï pour les élèves Irlandais/ Maltaï uniquement).

Un cours de Langue III ne peut être créé en principe que si au moins 7 élèves s'y inscrivent. Veuillez indiquer un deuxième choix si le nombre d'élèves est insuffisant pour créer un cours :

1^{er} choix : 2^{ème} choix :

d) Pour les élèves de 2^{ème} année secondaire uniquement : Latin 2 p. oui non

Les élèves doivent débiter en 2^{ème} année l'étude du latin s'ils veulent choisir cette matière en 4^{ème} année.

e) Pour les élèves de 3^{ème} année secondaire uniquement : ICT 2p. Latin 2 p.

⇒ Possibilité de choisir une seule des deux options facultatives

Pour les élèves des 4^e, 5^e, 6^e et 7^e année, veuillez compléter le formulaire de choix des options.

f) Elèves présentant des difficultés nécessitant un encadrement scolaire spécifique

Afin d'évaluer correctement si et comment l'école peut répondre aux besoins spécifiques de votre enfant, veuillez remplir le questionnaire suivant.

Au cours des deux dernières années, votre enfant a-t-il suivi un traitement dans les domaines suivants:

- Langue ou mathématiques ou troubles de l'attention Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

- Dysfonctionnement des compétences motrices Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

- Troubles psychologiques et/ou comportementaux et/ou troubles relationnels avec les autres Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

A-t-il /elle bénéficié d'un soutien pédagogique particulier en classe ou à l'extérieur ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

A-t-il /elle bénéficié d'un programme éducatif individuel adapté ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

Est-ce que votre enfant doit faire face à :

• Des difficultés d'apprentissage nécessitant un soutien à l'apprentissage ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• Des difficultés linguistiques ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• Un retard du développement ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• Des problèmes d'hyperactivité ? D'un manque d'attention ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• Des problèmes psychologiques et/ou comportementaux ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• Un syndrome spécifique ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

Un trouble auditif ou visuel ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

• D'autres problèmes que ceux mentionnés ci-dessus ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser:

.....
.....
.....

Votre enfant a-t-il besoin d'une assistance spéciale pendant la journée scolaire ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser :

.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous demandons de joindre les évaluations en votre possession.

Si un soutien intensif est nécessaire, veuillez joindre un diagnostic détaillé et/ou un bilan médico-psychopédagogique pluridisciplinaire de moins de deux ans, rédigé en français, anglais ou allemand selon les critères décrits ci-dessous et contacter la direction de l'école pour plus d'informations.

Certifié "sincère et véritable",

Date: Signature des parents / tuteurs:

Critères pour le rapport médical/psychologique/psycho-éducatif/pluridisciplinaire

- Être lisible, sur papier à en-tête, signé et daté
- Indiquer le titre, le nom et les références professionnelles du (des) expert (s) qui a/ont procédé à l'évaluation et le diagnostic de l'élève
- Par un rapport médical/psychologique/psychoéducatif ou pluridisciplinaire indiquer spécifiquement la nature des besoins médicaux et / ou psychologiques de l'élève et les tests ou techniques utilisés pour arriver au diagnostic
- Le rapport sur les troubles d'apprentissage doit décrire les points forts et les difficultés de l'élève (évaluation cognitive) et leur impact sur l'apprentissage (preuves pédagogiques) et les tests ou techniques utilisés pour permettre le diagnostic.
- Le rapport sur les problèmes médicaux/psychologiques doit préciser les besoins médicaux/psychologiques de l'élève et leur impact sur l'apprentissage (preuves pédagogiques).
- Tous les rapports doivent être accompagnés d'un résumé ou d'une conclusion et indiquer les mesures d'adaptation requises ainsi que, s'il y a lieu, des recommandations sur l'enseignement/l'apprentissage pour l'école.
- Cette documentation doit être régulièrement mise à jour et ne pas dater de plus de deux ans. En cas d'incapacité permanente et inchangée et lorsque le groupe consultatif de soutien est d'accord, aucun autre test que des mises à jour régulières ne sera requis.
- Afin d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts, l'expert évaluant les élèves ne sera ni un employé de l'École européenne ni un parent de l'élève.
- S'il n'est pas rédigé dans l'une des langues de travail, il devra être accompagné d'une traduction en français, anglais ou allemand.

g) Elèves SWALS

▪ SECTION LINGUISTIQUE DEMANDEE :

.....

Les élèves SWALS (Students Without A Language Section) seront inscrits dans la section germanophone, anglophone ou francophone. Dans ce cas, veuillez cocher la case correspondant à la Langue I :

Bulgare

Croate

Estonien

Hongrois

Lituanien

Letton

Roumain

Slovaque

Slovène

Tchèque

La Direction de l'école se réserve le droit de soumettre l'enfant à un test de langue pour vérifier sa langue dominante et choisir la section linguistique dans l'intérêt de l'enfant.

Pour les élèves qui tombent sous une des catégories suivantes, voir ci-dessous :

- élèves de nationalité irlandaise ou maltaise, inscrits en section anglophone
- élèves qui fréquentent la section grecque
- élèves de nationalité finlandaise, inscrits en section finlandaise
- élèves de nationalité finlandaise, inscrits en section suédoise

Veillez compléter les cases de la section concernée.

Pour les élèves de nationalité irlandaise ou maltaise inscrits en section anglophone

Si l'élève n'a pas choisi l'irlandais ou le maltais en langue III ou IV il a la possibilité de poursuivre le cours d'irlandais/de maltais comme matière supplémentaire. Veuillez noter que ce choix peut entraîner une augmentation des heures de cours de l'élève car il ne fait pas partie de l'horaire normal.

Irlandais comme matière supplémentaire: oui

non

Maltais comme matière supplémentaire:

oui

non

Pour les élèves de nationalité grecque qui fréquentent la section grecque

Les élèves des années 2, 3, 4 et 5 de la section grecque ont la possibilité de suivre le cours de grec ancien comme matière supplémentaire. Veuillez noter que ce choix peut entraîner une augmentation *des heures de cours de l'élève car il ne fait pas partie de l'horaire normal.*

Grec ancien comme matière supplémentaire: oui

non

Pour les élèves de nationalité finlandaise inscrits en section finlandaise

Les élèves de nationalité finlandaise inscrits en section finlandaise ont la possibilité de suivre un cours de suédois comme matière supplémentaire. Veuillez noter que ce choix peut entraîner une augmentation des heures de cours de l'élève car il ne fait pas partie de l'horaire normal.

Suédois comme matière supplémentaire: oui

non

Pour les élèves de nationalité finlandaise inscrits en section suédoise

Les élèves de nationalité finlandaise inscrits en section suédoise ont la possibilité de suivre un cours de finnois comme matière supplémentaire. Veuillez noter que ce choix peut entraîner une augmentation des heures de cours de l'élève car il ne fait pas partie de l'horaire normal.

Finnois comme matière supplémentaire: oui

non

CONFIRMATION – BESTÄTIGUNG

Catégorie I

**PAYMENT OF SCHOOL COSTS
PAIEMENT DE FRAIS SCOLAIRES
ZAHLUNG VON SCHULKOSTEN**

We the undersigned
Nous soussignés
Wir Unterzeichnete

.....

Parents/tutors of the pupil
Parents/tuteurs de l'élève – Eltern oder
Erziehungsberechtigte des Schülers(m/w)

.....

understand that / déclarons avoir pris connaissance que / sind uns bewusst, dass

- all school invoices including insurance fees, baccalaureate examination fees, locker fees and other costs must be paid within 30 days of the invoice date/
toutes les factures relatives aux frais d'assurance, frais d'inscription au bac, frais de casiers etc doivent être payées endéans les 30 jours après la date de la facture/
alle Rechnungen betreffend Versicherungsbeiträge, Einschreibengebühren zum Abitur, Schließfächer usw. binnen 30 Tagen nach Rechnungsdatum zu zahlen sind.
- in case of payment being made after the specified date, interest at the legal rate (actually 3%, to be revised annually) will be charged from that date/
en cas d'un retard de paiement, des intérêts légaux (actuellement 3%, revus annuellement) seront ajoutés à compter de la date d'échéance/
im Falle einer verspäteten Zahlung, die gesetzlich vorgesehenen Verzugszinsen (z.Z. 3%, die jährlich angepasst werden) ab Zahlungsdatum erhoben werden.

.....
date/Datum

.....
TWO parents/legal guardian' signature preceded by handwritten "we agree"
signature des DEUX parents/du tuteur légal précédée des mots manuscrits "pour accord"
Unterschrift der BEIDEN Eltern/des Vormundes mit dem handschriftlichen Vermerk « Einverstanden »

INSTITUTION :

DIVISION :

Tél :

Fax : E-mail :

ATTESTATION DESTINEE A L'ECOLE EUROPEENNE

Je soussigné(e) responsable du service
du personnel de, .. certifie que
Monsieur/Madame
adresse privée :

fait partie de notre personnel en tant que :
N° personnel :
Durée du contrat ou de la nomination :
Date du début de contrat:
Date de fin de contrat :

Cette personne perçoit les allocations familiales et scolaires pour les enfants repris ci-dessous :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>
.....
.....
.....
.....
.....

Cachet de l'Institution

Responsable du Personnel

NOM :

Date :

Signature :

TABLEAU D'EQUIVALENCES DES NIVEAUX D'ETUDES

Year	European School	National schools																										
		United Kingdom				Belgium	Denmark	Germany		Greece		Luxembourg		Netherlands		Austria												
		England, Wales Northern Ireland	Scotland																									
1 ^I	1st	Primary	year 2	2	1ère	1.	1.	1st	1ère	Groep 3	1.	1.	1.	1.	1.	1.												
2	2nd		year 3	3													2ème	2.	2.	2nd	2ème	Groep 4	2.	2.	2.	2.	2.	
3	3rd		year 4	4													3ème	3.	3.	3rd	3ème	Groep 5	3.	3.	3.	3.	3.	3.
4	4th		year 5	5													4ème	4.	4.	4th	4ème	Groep 6	4.	4.	4.	4.	4.	4.
5	5th		year 6	6													5ème	5.	5.	5th	5ème	Groep 7	5.	5.	5.	5.	5.	5.
6	1st		year 7	7													6ème	6.	6.	6th	6ème	Groep 8	6.	6.	6.	6.	6.	6.
7	2nd	Secondary	year 8	1	1ère	7.	7.	1st	VII	1ste	3.	3.	3.	3.	3.	3.												
8	3rd		year 9	2	2ème	8.	8.	2nd	VI	2de	4.	4.	4.	4.	4.	4.												
9	4th		year 10	3	3ème	9.	9.	3rd	V	3de	1	1	1	1	1	1												
10	5th		year 11	4	4ème	10.	10.	1st	IV	4de	2	2	2	2	2	2												
11	6th		year 12	5	5ème	1.	1.	2nd	III	5de	3	3	3	3	3	3												
12	7th		year 13	6	6ème	2.	2.	3rd	II	6de	4	4	4	4	4	4												
									I																			

Year	European School	National schools																											
		Italy				Ireland		Spain		France			Portugal		Finland		Sweden												
1 ^{II}	1st	Primary	1a	Scuola Elementare (Primary)	1st	1°	1°	Cours préparatoire	1°	1°	1	1	1	1	1	1													
2	2nd		2a														2nd	2°	2°	2°	2°	2°	2	2	2	2	2	2	
3	3rd		3a														3rd	3°	3°	3°	3°	3°	3°	3	3	3	3	3	3
4	4th		4a														4th	4°	4°	4°	4°	4°	4°	4	4	4	4	4	4
5	5th		5a														5th	5°	5°	5°	5°	5°	5°	5	5	5	5	5	5
6	1st		I														Scuola Media (Lower Secondary)	6th	6°	6°	6°	VIème	6°	6°	6	6	6	6	6
7	2nd	II	1st	1°	1°	1°	Vème	7°	7°	7	7	7	7	7															
8	3rd	III	2nd	2°	2°	2°	IVème	8°	8°	8	8	8	8	8															
9	4th	IV	Gimnasio	3rd	3°	3°	3°	IIIème	9°	9°	9	9	9	9															
10	5th	V		2nd	4th Transition	4°	4°	Seconde	10°	10°	10	10	10	10															
11	6th	I	Liceo Classico	3rd	1°	1°	1°	Première	11°	11°	11	11	11	11															
12	7th	II		4th	2°	2°	2°	Terminale	12°	12°	12	12	12	12															
		III		5th																									

		European School		National schools																
		Czech Republic				Cyprus			Estonia			Hungary				Latvia				
1 st	1 st	Primary	1	Základní vzdělávání 1. stupeň základní školy / BASIC SCHOOL (primary)		1 st	Primary		1 st	Põhikool I aste		1.	Alapfokú iskola (Primary school)		Ált. isk. (Pr. sch.)	Ált. isk. (Primary sch.)	1 st	Pirmā posma pamatizglītība (First stage basic education)		
2	2 nd		2			2			2.			2								
3	3 rd		3			3			3.			3								
4	4 th		4			4			4.			4								
5	5 th		5			5			5.			5								
6	1 st	Secondary	6	Základní vzdělávání 2. stupeň základní školy / BASIC SCHOOL (lower secondary)		6	Lower Secondary (Gymnasium)		6	Põhikool II aste		6.	Középsiskola (Sec.sch.)		Középsiskola (Secondary school)	Középsiskola (Secondary school)	6	Pamatizglītība (Compulsory basic education)		
7	2 nd		7			7			7.			7								
8	3 rd		8			8			8.			8								
9	4 th		9			9			8. Certific.			9								
10	5 th		10			10			9. (I.)			10								
11	6 th	UPPER-SECONDARY	11	Střední vzdělávání / UPPER-SECONDARY		11	Upper Secondary		11	Gimnazijskum		10. (II.)	Középsiskola (Sec.sch.)		Középsiskola (Secondary school)	Középsiskola (Secondary school)	11	Otrā posma pamatizglītība (Second stage basic education)		
12	7 th		12			12			11. (III.)			11								
			12			12			12. (IV.) Certific.			12								
			4																	

		European School		National schools															
		Lithuania				Malta			Poland			Slovak Republic		Slovenia					
1 st	1 st	Primary	1 st	Pradinė mokykla (primary)		Yr 2	PRIMARY		1	Szkoła podstawowa (PRIMARY)		1	Primary 1st degree		1	9-letna osnovna šola (Primary)			
2	2 nd		2 nd			Yr 3			2			2							
3	3 rd		3 rd			Yr 4			3			3							
4	4 th		4 th			Yr 5			4			4							
5	5 th		5 th			Yr 6			5			5							
6	1 st	Secondary	6 th	Pagrindinė mokykla (Lower secondary)		Form I	LOWER SECONDARY		6	Gimnazjum (LOWER SECONDARY)		6	Primary 2nd degree Secondary		6	Gimnazija			
7	2 nd		7 th			Form II			7			7							
8	3 rd		8 th			Form III			8			8							
9	4 th		9 th			Form IV			9			9							
10	5 th		10 th			Form V			10			10							
11	6 th	Upper secondary	11 th	Gimnazija		1st Yr	GENERAL UPPER SECONDARY		1	Liceum (UPPER SECONDARY)		1	Primary 2nd degree Secondary		1	Splošna Klasinė Umetniška Ekonomisk a Techniška			
12	7 th		12 th			2nd Yr			2			2							
									3			3							

	European School	National schools										
		Romania					Bulgaria			Croatia		
1 ^{vii}	1st	Primary	1st	Compulsory education (învățământ obligatoriu)	Primary education	Primary school (Învățământ primar)		1st	Primary	1st ^x	Osnovna škola (Primary education)	
2	2nd		2nd									
3	3rd		3rd									
4	4th		4th									
5	5th		5th									
6	1st	Secondary	6th	Lower secondary Education (Învățământ secundar inferior)	Gymnasium (Gimnaziu)		5th	Lower secondary	6th			
7	2nd		7th				7th					
8	3rd		8th				8th					
9	4th		9th				9th					
10	5th		10th				Upper -secondary	High school -lower cycle- (liceu – ciclul inferior)	Vocational education – Arts and Trades School (învățământ profesional - Școala de arte și meserii)	10th	1st	Gimnazija -opća, jezična, klasična, prirodoslovnomo- matematička, prirodoslovna (Secondary education)
11	6th		11th							11th		
12	7th		12th							Upper secondary education (Învățământ secundar superior)	High school -upper cycle- (liceu – ciclul superior) ^{ix}	
		13th	12th	3rd	4th							

ⁱ First year starts at age of 6

ⁱⁱ First year starts at age of 6

ⁱⁱⁱ First year starts at the age of 6

^{iv} Estonia: The legislation stipulates 7 as the age at which children must start compulsory schooling

^v Latvia: The legislation stipulates that part of nursery is compulsory education, 7 is the age at which children must start compulsory basic education.

^{vi} First year starts at the age of 6

^{vii} Lithuania: The legislation stipulates 7 as the age at which children must start compulsory schooling. The legislation provides for starting compulsory schooling at the age of 6. The usual practice, however, is for children to start primary school at 7 years of age.

^{viii} First year starts at age of 6

^{ix} High school is including also technical education.

Romania The legislation stipulates 6 as the age of at which children start compulsory education, with the possibility for the parents to postpone the beginning of 1st grade with one year. The last 2 years of compulsory education (grades 9 and 10) can be followed either in high school (lower cycle of high school) or in arts and trades school (vocational education). Graduates of arts and trades schools can continue their studies in a completion year at the end of which they have the right to enter the upper cycle of high school. At the end of high school, the graduates of both paths (4 years direct path or 5 years progressive path) may participate in the baccalaureate exam.

^X **Croatia:** The legislation stipulates 7 as age at which children must start compulsory education (primary education). The legislation provides for starting compulsory education at age of 6. The usual practice is for children to start primary education at 7 years of age.